

Image not found or type unknown



Société SASU accompes et facture finale annulée

Par **hubertb**, le **16/12/2016** à **13:24**

Bonjour,rnrnJe suis en SASU, j'ai accepté une mission de création de site internet en septembre, cette mission s'éternise (des interlocuteurs nouveaux, directives contradictoires).rnrnLe client me demande aujourd'hui de presque tout refaire car pour lui le travail n'est pas bon. rnrnJe souhaiterais arrêter cette mission mais j'ai encaissé deux avances acompte. Il me reste la facture finale mais vu les circonstances je préfère arrêter et ne pas facturer la fin des travaux.rnrnEst-ce possible ? qu'est ce que je risque ? (les deux acomptes ont tout juste couvert mes déplacements et une faible rémunération) rnrnMerci beaucoup, rnrnTrès bonnes fêtesrnrnps : il y a juste un simple devis émis avant travaux

Par **Visiteur**, le **16/12/2016** à **15:39**

Bjr,rnVous avez émis un devis qui a été accepté, votre client doit recevoir ce qu'il a commandé.rnSi des modifications sont imposées, elle sont un avenant au deviset peuvent être facturées le cas échéant.